

Règlement du jeu DUCROS « 1 VOYAGE AU TEXAS à gagner »

Article 1 - Société organisatrice

La société MC CORMICK, dont le siège social est situé 315 rue Marcel Demonque – 84917 Avignon cedex, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 622 980 027 (ci-après, la « Société Organisatrice »), organise dans les magasins participants en France métropolitaine (Corse comprise), du 01/04/2017 au 31/08/2017 inclus un jeu, appelé « 1 VOYAGE AU TEXAS à gagner » (ci-après « l'Opération »).

Article 2 - Participation

L'Opération est ouverte à toute personne majeure, à l'exclusion des membres de la Société Organisatrice, de ses partenaires ainsi que des membres de leurs familles en ligne directe.

Article 3 - Connaissance de l'Opération

L'Opération est portée à la connaissance du public par :

- **Les supports de communication en point de vente** : boxes, mini boxes et frontons, et feuillets d'information
- **Le site internet** www.ducros.fr

Article 4 - Dotations

Le lot mis en jeu pour l'ensemble de l'Opération est :

- **1 voyage au Texas pour 2 personnes**, incluant les vols aller et retour au départ de Paris à destination de Dallas, les taxes aériennes, 5 nuits d'hébergement (3 nuits en hôtel 3* - base chambre double - et 2 nuits en ranch) en formule petit déjeuner, la location d'une voiture, ainsi qu'une carte de restauration créditée de 200€, d'une valeur commerciale de 7000 € ttc. Ne sont pas inclus ; l'assurance annulation, les repas et boissons hors forfait et les dépenses personnelles.

Article 5 - Modalités de participation et désignation des gagnants

Pour prendre part au **tirage au sort qui aura lieu le 30 septembre 2017**, sous contrôle d'huissier, il suffit :

- **Soit de participer à l'offre de remboursement « Offre Barbecue Ducros 2017 » de 5€**. Les modalités de remboursement des 5€ sont les suivantes : **1/** Achetez, entre le 1er avril et le 31 août 2017 inclus, simultanément 3 produits Ducros (au choix parmi la gamme) et 8€ au rayon boucherie dans votre magasin participant. **2/** Rassemblez les pièces suivantes : un papier libre dûment complété avec vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone), l'original du ticket de caisse daté entre le 01/04/2017 et le 31/08/2017 (sur lequel vous aurez entouré le libellé des 3 produits Ducros et du/des produit(s) boucherie achetés et leurs montants, ainsi que la date d'achat et l'enseigne), les code-barres des 3 produits Ducros recopiés, un relevé d'identité bancaire (avec IBAN). Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 15/09/2017 inclus (cachet de la poste faisant foi) à : **OFFRE BARBECUE DUCROS 2017 – OPERATION 9577 – 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**. Remboursement

sur RIB (avec IBAN) des frais d'affranchissement liés à « l'Offre Barbecue Ducros 2017 » sur simple demande concomitante (au tarif lent en vigueur -20g).

Offre limitée à 1 remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN) et réservée à la France métropolitaine (Corse comprise). Vous recevrez votre virement dans un délai d'environ 6 semaines pour toute demande conforme. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée avec des coordonnées erronées ou envoyée hors délai sera considérée comme nulle. **Toute participation conforme à cette offre de remboursement de 5€ entraîne automatiquement la participation au tirage au sort au jeu « 1 voyage au Texas à gagner » organisé sur la même période.**

- **Soit d'acheter un produit Ducros au choix** entre le 01/04/2017 et le 31/08/2017 inclus, d'indiquer sur papier libre vos nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone puis de retourner le papier libre accompagné de l'original du ticket de caisse entier (sur lequel l'achat du produit Ducros et la date d'achat seront entourés) et le code-barres du produit recopié avant le 15/09/2017 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : **OFFRE BARBECUE DUCROS 2017 – OPERATION 9577 – 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3.** Remboursement sur RIB (avec Iban) des frais d'affranchissement liés à cette participation sur simple demande concomitante (au tarif lent en vigueur- 20g)

Attention : une seule participation par foyer (même nom, même adresse postale) et par canal de participation pendant toute la durée du jeu.

Article 6 - Information des gagnants et attribution des lots

Le gagnant sera informé nominativement par courrier ou email et son nom sera affiché sur le site www.ducros.fr à la fin du jeu.

Le gagnant recevra un carnet de voyage avec des coupons numérotés, lui permettant de bénéficier de son voyage. Ces coupons ne peuvent être ni revendus, ni cédés ; ces coupons n'ont pas de valeur marchande et globalisent les frais de gestion hors taxes estimés et le coût des prestations variables selon les partenaires.

Article 7 – Utilisation de l'image du gagnant

Sous réserve d'obtenir l'accord préalable exprès et individuel du gagnant, la Société Organisatrice pourra diffuser ses nom, coordonnées, photographie, enregistrements de son image et de sa voix sous la forme d'image fixe ou animée, pour son propre compte sur tous supports, pendant un délai maximal de 6 (six) mois à compter de la date de fin de l'Opération et sur le territoire de la France Métropolitaine (Corse comprise). La diffusion du nom, coordonnées, photographie, et/ou enregistrements de son image et de sa voix sous la forme d'image fixe ou animée du gagnant n'ouvrira droit, dans les conditions susvisées, à aucun autre droit ou contrepartie financière à son profit que celui de la remise de son lot. L'accord du gagnant sera régularisé par la signature d'un formulaire d'autorisation.

Article 8 - Indisponibilité des lots

Le lot ne pourra en aucun cas être échangé à la demande du gagnant, contre sa valeur en espèce, ou contre toute autre dotation, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'indisponibilité du lot, pour des raisons indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, un lot de nature et de valeur équivalente sera attribué au gagnant, sans que cette substitution puisse engager la responsabilité de la Société Organisatrice.

Article 9 - Dépôt et mise à disposition du règlement

Le règlement complet est déposé chez la SELARL COUTANT-GALLIER, huissiers de justice associés, 47 bis boulevard Carnot, la Nativité, 13100 Aix en Provence. Il est envoyé gratuitement sur simple demande écrite adressée avant le 15/09/2017 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : **OFFRE BARBECUE DUCROS 2017 – OPERATION 9577 – 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**. Il est également disponible gratuitement sur www.ducros.fr.

Les frais d'affranchissement liés à cette demande sont remboursés (tarif lent en vigueur – 20g) sur demande écrite concomitante avec RIB (avec IBAN). Un seul remboursement par foyer -même nom, même adresse postale, même IBAN).

Article 10 - Fraude

10.1 La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier la qualité des participants et notamment s'ils répondent aux conditions énoncées à l'article 2 du présent règlement.

10.2 La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie de l'Opération ou des participations s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'Opération ou de la détermination du gagnant.

10.3 Elle se réserve par ailleurs le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 11 - Force majeure

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'Opération en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Article 12- Responsabilité

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement ou de défaillance du réseau de La Poste ou du transporteur et, notamment, en cas de perte des courriers ou colis, de leur détérioration ou de leur livraison avec retard. De même, la responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas d'erreur d'acheminement des courriers ou colis en raison d'informations erronées fournies par le participant.

Article 13 - Données à caractère personnel

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à l'adresse suivante : **OFFRE BARBECUE DUCROS 2017 – OPERATION 9577 – 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**.

Article 14 - Contestation

Toute contestation ou réclamation relative à l'Opération devra être adressée à la Société Organisatrice à l'adresse suivante : MC CORMICK – 315 rue Marcel Demonque – 84917 Avignon cedex, et ne sera prise en considération que dans un délai de deux mois à partir de la clôture de l'Opération.